

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Ma Région | avancer, partager

LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
COOPÈRE
EN EUROPE

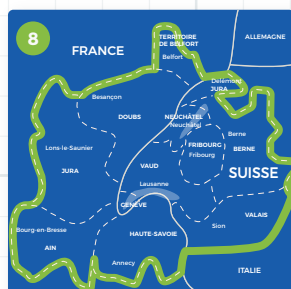


La Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage pour l'ouverture européenne du territoire.

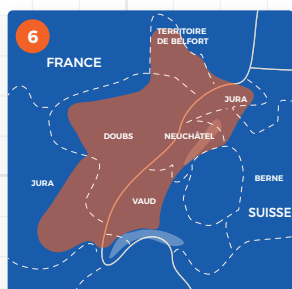
Plus particulièrement, elle anime des partenariats avec des Régions européennes, accompagne des dynamiques de développement dans les espaces alpin et franco-suisse, et mobilise des programmes spécifiques de coopération territoriale européenne.



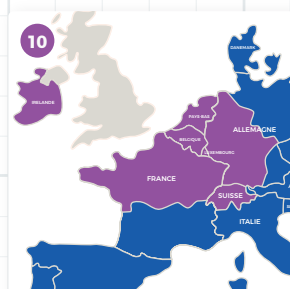
INTERREG FRANCE-SUISSE



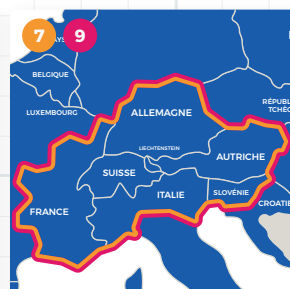
L'ARC JURASSIEN FRANCO-SUISSE



INTERREG EUROPE DU NORD-OUEST



L'ESPACE ALPIN



LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS AVEC DES RÉGIONS ÉTRANGÈRES

La Région Bourgogne-Franche-Comté a noué des partenariats privilégiés et construit des échanges durables avec plusieurs régions en Europe. Ces partenariats sont autant d'outils au service du déploiement et de l'enrichissement des politiques régionales ainsi qu'à destination des bourguignons-franc-comtois. De nombreuses structures de Bourgogne-Franche-Comté (institutions, associations, établissements d'enseignement et de formation, etc.) se saisissent de ce cadre facilitateur pour travailler avec des partenaires issus de ces territoires ou s'engager dans des projets soutenus par des financements européens

1962

❶ LAND DE RHÉNANIE-PALATINAT (ALLEMAGNE)

Premier partenariat régional franco-allemand. Les deux Régions disposent d'une représentation dans la Région partenaire : la Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence et la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon.

2001

❷ RÉGION DE BOHÊME CENTRALE (TCHÉQUIE)

2014

❸ VOÏVODIE D'OPOLE (POLOGNE)

2003

❹ LA CONVENTION QUADRIPARTITE

Partenariat multilatéral qui associe la Bourgogne-Franche-Comté au Land de Rhénanie-Palatinat, à la Voïvodie d'Opole et à la Région de Bohême centrale autour d'actions «à 4» en parallèle des liens bilatéraux entretenus avec chacune de ces Régions.

2025

❺ OBLAST DE VINNYTSIA (UKRAINE)

LES ESPACES DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET TRANSNATIONALE AUXQUELS LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ APPARTIENT

1985

❻ L'ARC JURASSIEN FRANCO-SUISSE

Ce territoire transfrontalier s'étend sur les départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort et sur les cantons de Vaud, Berne, Neuchâtel et Jura.

La plateforme de coopération Arcjurassien.org, qui regroupe la Région, l'Etat et les cantons, accompagne la mise en réseau des acteurs du territoire et le développement de projets en lien avec les enjeux transfrontaliers.

www.arcjurassien.org

2016

❼ LA STRATÉGIE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA RÉGION ALPINE

La SUERA (EUSALP en anglais) est une coopération entre 7 Etats de l'espace alpin : Allemagne, Autriche, Italie, France, Slovénie, Suisse et Liechtenstein. Elle couvre le territoire de 48 Régions et permet le développement de projets dans trois grands domaines : la recherche /innovation, la mobilité / connectivité et l'énergie / environnement.

La Bourgogne-Franche-Comté est particulièrement investie dans la dynamique jeunesse..

www.alpine-region.eu

LES PROGRAMMES DE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE AUXQUELS LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ PARTICIPE

La coopération territoriale européenne, connue sous le nom d'INTERREG, a pour but de favoriser le développement équilibré du territoire de l'Union européenne et contribue ainsi aux objectifs de la politique régionale et de cohésion. Elle vise à faciliter les coopérations entre les territoires européens aux niveaux transfrontalier, transnational et interrégional, pour gérer des problèmes communs liés à leurs spécificités ou pour échanger les bonnes pratiques en matière de développement. Elle est matérialisée par divers programmes de financement de projets. La Bourgogne-Franche-Comté est concernée par 4 programmes de coopération territoriale européenne, disposant chacun de leur périmètre propre et objectifs spécifiques.

❽ INTERREG FRANCE-SUISSE

La Région est en charge du pilotage du programme Interreg France-Suisse qui finance des projets de coopération entre les 2 pays s'inscrivant dans les 5 priorités du territoire, à savoir : neutralité carbone et transition énergétique, recherche innovation et développement des usages numériques, mobilité durable et multimodalité, culture et tourisme durable, réduction des obstacles à la frontière franco-suisse. Le territoire de coopération comprend 5 départements français frontaliers et les 7 cantons suisses francophones.

www.interreg-francesuisse.eu

❾ INTERREG EUROPE DU NORD-OUEST

Ce programme permet aux 7 États de cet espace de coopérer dans les domaines de l'environnement, de la transition énergétique, de l'économie circulaire, de l'innovation et de l'inclusion sociale.

www.nweurope.eu

❿ INTERREG EUROPE

Ce programme, qui couvre les 27 pays de l'Union européenne (UE), la Suisse, la Norvège et 7 pays candidats à l'accession à l'UE vise à améliorer la mise en œuvre des politiques publiques, en favorisant l'échange d'expériences et le transfert de bonnes pratiques entre partenaires européens.

www.interregeurope.eu

⓫ INTERREG ESPACE ALPIN

Grâce à ce programme, des partenaires de 7 pays alpins coopèrent sur des défis communs liés essentiellement aux zones de montagnes et à leurs périphéries.

www.alpine-space.eu

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.bourgognefranchecomte.fr
sri@bourgognefranchecomte.fr
03 80 44 37 61

4, square Castan
CS 51 857
25 031 Besançon CEDEX
Tél. 0 970 289 000

bourgognefranchecomte.fr



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Ma Région | *avancer, partager*